

Les carburants flambent, les salaires gèlent !

Au moment où se déroulent dans nombre d'entreprises les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), au moment où les patrons, bien souvent, n'acceptent même pas une augmentation équivalente à l'inflation, au moment où les salaires des fonctionnaires sont bloqués pour trois ans et vont même baisser chaque année pendant 10 ans suite à la loi scélérate du 9 novembre 2010 sur les retraites, alors que les exonérations de cotisations sociales perdurent (réduction Fillon jusqu'à 1,6 fois le SMIC) et bloquent les NAO...

ALLER AU TRAVAIL AVEC SON VEHICULE DEVIENT HORS DE PRIX...

Le saviez-vous

□ Une augmentation de 0,15 € du litre de carburant se traduit par une perte mensuelle de près de 1% sur un SMIC quant le lieu de travail est distant de 25km...

□ Si l'augmentation de l'indice INSEE pour les douze derniers mois est de 1,57 % (ensemble des ménages, hors tabac), celle de l'énergie est de 14,89%, celle du gasoil est de 20,82% et celle du fioul domestique de 29,38% !

□ Le prix du pain a augmenté de près de 4% et l'inflation de 0,94% depuis le début de l'année. La baguette a augmenté de 18,6% en cinq ans.

Source : <http://www.indices.insee.fr/>



**200 € pour tous !
tout de suite !**

alors que...

□ Le SMIC horaire est passé de 8,86 à 9,00 € au 1^{er} janvier, soit + 1,58%

□ Un **SMIC mensuel net** sur une base horaire de 35H est de moins de **1100 €**

□ Les salaires des fonctionnaires vont baisser chaque année pendant dix ans (**perte d'environ 660 € pour un fonctionnaire rémunéré au SMIC**) avec l'alignement du taux de cotisation sur celui du privé au prétexte d'une soi-disant caisse des retraites

IL FAUT ABSOLUMENT QUE LES SALAIRES AUGMENTENT !

C'est la revendication du XXII^{ème} congrès confédéral de Montpellier adopté par 2700 délégués ainsi que l'extrait de la Charte d'Amiens annexée aux résolutions :

« *Le congrès réitère sa revendication prioritaire d'augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice dans la fonction publique, des pensions et des minima sociaux...* »

« *Le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc...* »

L'UD soutient tous ses syndicats engagés dans les négociations salariales, elle se met à leur disposition pour, s'il le faut, engager le rapport de forces nécessaire.

Une revendication prioritaire Augmentez les salaires !

Force Ouvrière considère que le projet de constitutionnaliser « l'équilibre des finances publiques » est une grave menace car ce serait constitutionnaliser la rigueur. De fait, ce projet interdirait la revendication et remettrait en cause la liberté syndicale.

Comme le dit la Confédération : « *ce serait un déni de démocratie et une attaque sans précédent contre les fondements de notre République* ».